



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 44

3 novembre 1971

MESURES FÉDÉRALES CONCERNANT LA CRÉATION D'EMPLOIS ET L'ÉCONOMIE

Dans une déclaration à la Chambre des communes le 14 octobre, le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a fait connaître les nouvelles mesures destinées à augmenter l'emploi et la productivité au Canada, et les réductions des impôts au coût total de 1,070 millions de dollars. "L'effet sur le produit national brut du Canada sera sensible, a déclaré M. Benson, ce qui importe surtout c'est que l'effet de multiplications de ces programmes provoquera la création d'un grand nombre de nouveaux emplois pour les Canadiens."

Voici, en partie, la déclaration de M. Benson:

...D'abord, je désire proposer une série de mesu-

res engageant des dépenses destinées à atténuer la situation du chômage au cours de l'hiver qui s'en vient et des mois qui suivront. Au moyen de ce programme nous allons unir nos moyens à ceux de l'industrie, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des groupements privés actifs en vue de créer des emplois, d'augmenter les compétences de notre population active et de promouvoir la croissance économique. Le programme, qui se décompose en cinq parties, est conçu de façon à créer de l'embauche rapidement, efficacement et utilement pour les travailleurs des régions où les besoins se font le plus sentir. Il apportera des avantages à toutes les catégories de chômeurs et aura un effet à long terme sans perturber notre économie à court terme.

La première partie comporte un programme d'initiatives locales en vertu duquel le Gouvernement accordera 50 millions aux municipalités et à leurs organismes et 50 millions également aux organisations communautaires et autres groupements organisés afin de financer des travaux où le taux de main-d'oeuvre est élevé.

Nous demanderons à ces organismes et groupements de présenter des projets valables qui créeront sans délai des emplois pour les chômeurs. Nous envisageons de tenir immédiatement des consultations avec les gouvernements provinciaux afin de mettre sur pied un mécanisme leur permettant d'approuver les projets d'intérêt municipal. Des arrangements appropriés seront faits en ce qui concerne les deux Territoires. Des comités régionaux seront créés pour consulter les groupements d'intérêt local qui se chargeront de mettre en route des projets communautaires. Ce programme est placé sous la direction de mon collègue, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

SOMMAIRE

Mesures fédérales concernant la création d'emplois et l'économie	1
Exposition de sculpture esquimaude à travers le monde	3
La construction sous le climat canadien	5
Achat d'oeuvres d'art	5
Mission française au Québec	5
La vie des fleurs coupées	5
Les échecs chez les étudiants en psychiatrie	6
Film sur l'URSS au ROM	6
Érables canadiens en Grande-Bretagne	7
Archiviste pour le Festival de Stratford	7
Piste sonore à deux sens	7
Les accidents de la circulation	8